

Kavu

Challenge MWANDO

porté par

OC Muungano.

23 au 24 février s'est déroulée à la troisième du challenge Nsimba. Ce organisé chaque par l'AJSZ, sous du Kivu, pour émoner la journée ale des sports et presse sportive a la participation tre équipes notam- l'OC Muungano Zaïre, l'OC Bukavu Pharmakina, l'AS SNEL et le CS Rouge.

23 février dernier ver de rideaux du Bukavu Dawa - i, Muungano surclas- Bande Rouge aux de penalties après rude partie de 0-0. e sort pour Bukavu- a et Ruzizi qui, après ui blanc devaient se atager par des s de pied de but. tage de Ruzizi qui ua cinq contre e de Bukavu Dawa.

grande finale oppose- lors, le lendemain, gano à la jeune tion de Ruzizi. équipes à deux différents. L'expé- aidant, Muungano cule sur un sport dit de compétition, chant ainsi à scorer. on coté, Ruzizi, équipe osée de jeunes ants arguait sur le que, le spectacle. enir à bout des champions du Zaïre, n'a pas pu con- les occasions de

but qui se présentaient à ses attaquants. Muungano tenait coûte que coûte à laver l'affront de ses défaites les années antérieures (les 1ère et 2ème éditions du challenge avaient été remportées par Bande Rouge). Le coup de grâce qui a fait succomber Ruzizi est intervenu à la 43ème minute de la partie lorsque Witandaye logeait de la tête la balle dans les filets gardés par Lwakoko.

En match de classement, Bande Rouge s'est défait de Bukavu Dawa sur le score de 2-1.

Après la proclamations des résultats, Muungano a arraché la coupe mise en compétition et une somme de 2.500 Z, Ruzizi 2.200 Z, Bande Rouge : 1.800 Z et Bukavu Dawa, la lanterne rouge, 1.500 Z.

L'Association des journalistes sportifs du Zaïre sous-section du Kivu avait profité de cette circonstance pour décerner des certificats aux meilleurs sportifs des années 83 et 84. Muungano recevait par la même occasion des mains du président de l'Assemblée régionale du Kivu, le citoyen Sekimonyo wa Magango, le diplôme lui conférant le titre de vice-champion du Zaïre pour l'édition 1984.

KABOYI Habimana.

Meilleur "sifflet" régional pour 1983

KADIMA : "Nous avons de bons arbitres au Kivu"

Plébiscité meilleur arbitre du Kivu pour l'édition sportive, 1983, l'arbitre national Kadima s'est confié en exclusivité à JUA. Il parle de ses débuts, de sa carrière et du football au Kivu.

JUA : Qui êtes-vous Professeur KADIMA ?

KADIMA : Bien ! Je suis né en juillet 1949. J'ai commencé l'arbitrage en 1965; c'est-à-dire que, compte non tenu de la période de formation et du temps où je me suis fait la main comme juge de touche, j'ai officié mon premier match en tant qu'arbitre central le vendredi 21 mai 1965. J'étais encore arbitre-stagiaire. Je suis passé en classe une en 1968, à l'Association de Football de Mbuji-Mayi, et en classe nationale en mai 1973, à l'Association de Football de Kisangani. Entretemps j'ai présenté en Sorbonne un doctorat en Linguistique française, option Lexicologie politique; et à l'Université de Bruxelles un autre doctorat en Philosophie et Lettres, orientation Analyse du discours. Et voilà.

JUA : Plébiscité "sifflet d'or" régional en 1983, vous avez terni votre renom l'an dernier (1984) à Kisangani lors du match AS NIKA contre AS BILIMA de Kinshasa. Comment l'expliquez-vous ?

KAD : D'abord je remercie l'AJSZ/KIVU de m'avoir plébiscité en 1983, bien que je regrette le fait que cette pratique ait commencé si tard. Si elle avait existé depuis longtemps, j'aurais pu glaner toutes les palmes des années antérieures à 1982, du moment où je pratiquais encore à 100 %. Quand à mon match du 19 août 1984 à Kisangani, je vous dirais que les textes



Le Professeur Kadima entre feu Radjabu et Mulamba dans le trio arbitral.

légaux interdisent aux arbitres de faire des déclarations à la presse sur un match ayant eu lieu, et croyez que je le regrette sincèrement. Sachez seulement que depuis ce match, je me suis rendu à cette évidence que la Presse (avec P majuscule cette fois-ci) est un vrai pouvoir, qui

peut bâtir ou corroder le renom de quelqu'un suivant l'enjeu, et à Kisangani, ce n'est pas l'enjeu qui a manqué.

(à suivre)

Propos recueillis par MALEKERA Bahati

Boxe

LE NOBLE ART DANS L'IMPASSE A BUKAVU?

Le noble art est bel et bien dans une certaine impasse ? Telle serait la conclusion de l'assemblée générale ordinaire de l'Association de boxe amateur de Bukavu (Asbabu) tenue le samedi 9 février dernier dans le cabinet de Me Kajangu wa Kajangu, son président.

Faute des mécènes, quelques membres du comité exécutif se cotisent mensuellement tandis que les quatre clubs affiliés ont du mal à s'acquitter d'une rondelette somme de 6.900 zaires représentant leurs frais de participation à la saison 1983-1984 (sic). Le paiement de ces arriérés qui constituent un préalable compromettant l'incassante ouverture de la présente saison, allégeraient pourtant le criant problème de sous-équipement en attendant ce ring promis par la Bralima depuis belle lurette.

Les indécrottables de la boxe

demeurent malgré tout optimistes. Ils ont profité de cette grande réunion de famille pour accueillir au sein de leur comité exécutif l'ancien pugiliste Londji Malumba à la vice-présidence et le dynamique Malengera "Malka" de la Cophaza comme secrétaire exécutif.

Par ailleurs, le président Kajangu a fait un cadeau de 1.000 Z au Boxing Club Requin de Bagira consacré champion de l'Asbabu 1984 devant ses rivaux de Kisiki et Radi de Kadutu ainsi que Gant de fer d'Ibanda. L'assemblée a également entrevu l'organisation d'un gala en hommage de leur collègue Makambo Singa Lisasi de Gant de fer lâchement abattu le samedi 25 août 1984 sur la colline Muhungu. Les fruits de cette manifestation serviront à la construction de sa pierre tombale.

MALEKERA Bahati.

La coopération judiciaire va bon train

Interview recueillie par Musemi Kilondo Nkula

bitante de 2000 à 3000 Fbu pour être libre.

M.J.-G.: Voilà une information que je prends avec beaucoup de réserve. Et au cas où elle s'avérerait fondée, je pense que ce jeune corps de police est en train de commettre de pareilles irrégularités en raison de son manque d'expérience.

JUA: Est-il déjà arrivé au Zaïre de rapa-

trier des Barundi dans les mêmes conditions que votre pays le fait aujourd'hui ?

M.J.-G.: Oui. Mais cela s'est passé dans le cadre de la coopération judiciaire. Et même au niveau pénitenciaire, sur demande du procureur, il nous est arrivé d'enregistrer l'élargissement de pas mal des détenus réguliers.

JUA: Un irrégulier qui n'est du reste pas

poursuivi pour une quelconque infraction pourquoi le garder en prison pendant plusieurs mois au lieu de le remballer le plus tôt possible à la frontière de son pays ?

M.J.-G.: C'est en somme l'idéal. Mais vous comprenez qu'il faut de part et d'autre du temps pour en arriver là. La vérification de tous les cas présentés à l'autorité nécessite

du temps. D'où l'on est obligé de se plier à la lenteur administrative.

Signalons qu'avant de reconduire à Bujumbura le même jour sa délégation, M. Manirakiza a promis à son hôte, le commissaire de zone Lufua Imbudi, de transmettre à qui de droit le vœu ainsi que les observations qui lui ont été adressées par ses partenaires et le journaliste de "JUA".